

Destinataires:

- Bureau national
- . Fédérations
- URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

N°39 du 25 mai 2022

Premières rencontres de la CFDT avec le nouveau gouvernement

Mardi 24 mai et mercredi 25 mai, la CFDT a rencontré à l'occasion de trois rendez-vous la Première ministre, le ministre du Travail et le ministre de l'Économie.

Pour la CFDT¹ l'objectif était à la fois d'effectuer une première prise de contact, de faire part de ses principales revendications et priorités (voir dossier Gouvernement joint) ainsi que d'échanger sur la méthode de dialogue entre les partenaires sociaux et le gouvernement.

Après un rappel des conditions dans lesquelles le Président de la République a été élu, la CFDT a rappelé les attentes des travailleurs en matière de pouvoir d'achat, d'emploi, de qualité et de sens du travail, ainsi que les besoins de construire une Europe plus protectrice et d'accélérer la transition écologique (voir intervention de Laurent Berger ci-jointe).

La proposition de la CFDT de tenue d'un rendez-vous sur le pouvoir d'achat et le partage de la valeur a été positivement accueillie et devrait permettre rapidement des échanges entre gouvernement, organisations syndicales et patronales avant le dépôt du projet de loi de finances rectificatif (prévu après les élections législatives).

Les échanges avec la Première ministre ont notamment permis d'approfondir la proposition de la CFDT de faire de la thématique du travail (sens au travail, organisation du travail négociée...) un sujet de discussion paritaire et tripartite. L'occasion également pour la CFDT de rappeler à tous son opposition au report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans.

Les dossiers de l'école et de la santé devraient également faire l'objet de discussions particulières avec les partenaires sociaux.

¹ La délégation était composée de Laurent Berger, Marylise Léon, Yvan Ricordeau, Frédéric Sève pour les rencontres avec la Première Ministre et le ministre du Travail. Elle était composée de Laurent Berger, Marylise Léon, Yvan Ricordeau et Philippe Portier chez le ministre de l'Économie

La CFDT a rappelé au ministre du travail ses attentes et propositions de modification des ordonnances relatives au dialogue social en entreprise ainsi que la nécessité de permettre aux représentants du personnel de pouvoir être en contact avec les salariés en distanciel. En ce qui concerne l'accès à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées, la CFDT a réitéré la nécessité de travailler sur un accompagnement de qualité pour toutes et tous (plutôt qu'une stigmatisation des bénéficiaires du RSA). Le projet France Travail devra donc être clarifié le plus rapidement possible.

En conclusion, la Première ministre a indiqué qu'elle souhaitait l'organisation d'un temps d'échanges avec les organisations syndicales et patronales début juillet afin de lister collectivement l'ensemble des thématiques qui associeront les partenaires sociaux et de définir une nouvelle méthode de dialogue et de travail. Cette méthode devra permettre d'articuler les travaux tant à l'échelle nationale que territoriale.